

INTRODUCTION

L'URGENCE SILENCIEUSE

ANTOINE MÉRIEUX*

L'année 2005 se sera terminée en fanfare pour les industries financières. Adossés à une économie mondiale dont la croissance n'a jamais été aussi rapide, les principaux marchés d'actifs financiers et les grandes banques affichent de très bonnes performances que ne démentent pas les premiers mois de 2006. Le boom de l'immobilier continue de son côté à alimenter, dans un cercle pour le moment vertueux, un sentiment de prospérité individuelle et collective qui stimule la consommation et donc la croissance.

Les professionnels de la finance profitent largement de cette bonne conjoncture globale : les bonus distribués à Wall Street et à Londres retrouvent leur niveau de la bulle ; la rémunération des dirigeants d'entreprises atteint des niveaux qui, même aux États-Unis, commencent à poser

sérieusement problème, le régulateur appelant à plus de transparence et de contrôle des actionnaires.

Les écarts grandissants dans les situations individuelles entretiennent la frustration face à un système de capitalisme financier jugé inique. Ils nuisent au sentiment de bien-être : on connaît, illustré par le fameux *Keep up with the Jones*, le caractère essentiellement relatif du sentiment de satisfaction d'une personne, qui dépend moins de critères objectifs de pouvoir d'achat que de la comparaison de l'évolution de sa situation avec celle de ceux qu'elle côtoie.

D'un point de vue plus global, la bonne nouvelle, et en même temps le choc pour les pays développés, c'est la confirmation du décollage de l'Asie du Sud-Est, de la Chine et de l'Inde en particulier, dont nous avons encore du mal à prendre la pleine mesure. Nous

* Délégué général de l'Association d'économie financière (AEF).

en ressentons pourtant déjà plutôt douloureusement les effets, sous forme de concurrence accrue sur les marchés internationaux, de hausse de l'énergie et des matières premières, voire de délocalisations. Même s'il est souvent accompagné, comme au moment de la révolution industrielle, d'énormes disparités internes et de formes d'exploitation à grande échelle des plus pauvres, ce décollage permet de sortir progressivement des populations très nombreuses de leur situation de grande pauvreté, ce que l'on oublie un peu trop souvent de mettre au crédit des évolutions de l'heure.

Globalement favorable en termes de développement humain, cette évolution accélérée bouleverse les équilibres antérieurs et pose de difficiles questions à la communauté des nations :

- comment gérer sans heurts une nouvelle répartition internationale du travail, qui préserve le dynamisme des économies émergentes, tout en ménageant les nécessaires transitions dans les pays déjà développés, et qui assure ainsi un partage équitable, entre pays riches et pauvres, des bénéfiques potentiels de la mondialisation ?

- comment faire évoluer notre modèle de développement économique trop consommateur en richesses naturelles et agressif vis-à-vis de l'environnement, pour que l'ensemble des populations du monde puisse progressivement y accéder et les générations futures en profiter ?

- comment faire en sorte qu'une part encore très importante de la population mondiale, confinée dans une insupportable misère, ne reste complètement à l'écart de cette grande mutation ?

C'est cette dernière question de la

lutte contre la pauvreté dans le monde qu'aborde la première partie de ce nouveau *Rapport moral sur l'argent dans le monde 2006*. Alors que la planète n'a jamais créé autant de richesses, on ne peut se résigner aujourd'hui à ce que plus de 1 milliard d'hommes vivent dans une situation d'extrême pauvreté, avec moins de 1 dollar par jour, et que plus de 840 millions d'entre eux souffrent de la faim, tout particulièrement en Afrique. Face à ce désastre humanitaire permanent, la mobilisation est moins facile que devant une catastrophe naturelle soudaine à fort retentissement médiatique. Quelle contribution les aides financières extérieures, et plus généralement les différents instruments de la finance, si performants pour assurer la prospérité des individus et des entreprises dans les pays développés, peuvent-ils apporter face à cette « urgence silencieuse »¹, qui semble résister à tous les efforts d'ores et déjà entrepris par la communauté internationale ?

COMMENT MIEUX UTILISER LES OUTILS DE LA FINANCE DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ?

Après une longue maturation, la Déclaration du millénaire par l'assemblée générale des Nations unies a défini en septembre 2000 un cadre d'objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Croisant différents critères de développement humain et mettant la lutte contre la pauvreté au cœur des priorités de la commu-

nauté internationale, ces objectifs et les moyens de les atteindre occupent désormais une place importante dans les sommets du G8.

La mise en évidence d'objectifs chiffrés constitue sans nul doute un progrès : elle a été un facteur de remobilisation, sans doute encore insuffisante, de l'opinion et des États donateurs en faveur de l'aide au développement, après une décennie de « désenchantement ». Elle permet de contrôler le chemin parcouru. La démarche n'est cependant pas sans défauts, face à l'insuffisance des statistiques disponibles et à leur caractère réducteur : ainsi, l'objectif phare de réduction de moitié de l'extrême pauvreté à l'horizon 2015 sera vraisemblablement atteint au niveau global, du fait du poids de l'Inde et de la Chine, mais la majorité des pays en développement ne l'atteindra pas au niveau national, en particulier les États d'Afrique Subsaharienne. Pour un certain nombre de ces pays, l'objectif n'est pas réaliste, même dans l'hypothèse d'une très forte mobilisation de l'aide extérieure, d'où un risque de démobilitation.

L'année 2005 comportait des rendez-vous internationaux importants, notamment à New York, pour analyser à la suite du rapport Sachs les progrès réalisés au bout de 5 ans dans la réalisation des OMD, et à Hong Kong, au titre du nouveau cycle, dénommé « programme de Doha pour le développement ». Leur semi-échec a mis en relief l'écart qui pouvait subsister, dans les engagements financiers des pays développés, entre les déclarations d'intention et les réalisations. Au cours de cette même année, les difficultés rencontrées dans l'utilisation des

sommes récoltées dans l'élan de générosité public consécutif au tsunami, et à l'inverse l'insuffisante mobilisation face à la catastrophe du Pakistan, nous ont par ailleurs rappelé que le volume de l'aide financière était souvent un paramètre moins important que sa bonne répartition et son utilisation efficace sur le terrain.

La lutte contre la pauvreté dans le monde dispose-t-elle de toute la gamme des moyens de financement et des cadres juridiques appropriés pour être pleinement efficace ?

Le *Rapport moral* aborde cette question centrale sous quatre angles différents.

En premier lieu, quelle orientation donner dans le nouveau contexte des OMD à cet instrument essentiel que reste l'APD ?

L'aide publique au développement (APD), doit-elle passer par une action redistributive massive au bénéfice des pauvres ou par une action indirecte via la croissance ?

Plusieurs auteurs mettent en garde contre des aides exclusivement redistributives qu'encouragerait la démarche des OMD et proposent que l'APD soit mise au service d'une croissance pro-pauvres, et qu'elle serve de catalyseur pour la mobilisation de l'épargne privée, la fourniture de services essentiels non fournis par le marché et la production de biens publics mondiaux.

Comme l'a rappelé récemment l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la montée en puissance programmée des canaux traditionnels de l'APD et l'effet, souhaité additionnel, des annu-

lations de dette ne suffiront pas, sauf improbable sursaut, pour financer les OMD.

Face à cette insuffisance des moyens traditionnels, quelles sont les voies innovantes permettant de dégager de nouvelles marges de manœuvre ?

La création d'une taxe mondiale apparaît aujourd'hui hors de portée, mais une avancée importante doit être saluée avec la mise en place proposée par la France d'une première contribution de solidarité sur les billets d'avion, qui financera notamment une facilité internationale d'achat de médicaments. Onze pays se sont joints à cette initiative lors de la récente conférence de Paris sur les financements innovants de mars 2006. De même, toujours en faveur de la santé, une facilité de financement international (IFF) a été proposée par le gouvernement britannique, qui dégage de nouvelles ressources immédiates en anticipant, par titrisation, les versements certains de l'aide, au bénéfice de l'Alliance mondiale pour la vaccination et l'immunisation (GAVI).

Les mécanismes assurantiels peuvent aussi être mis à contribution pour mieux gérer la distribution de l'aide : ainsi, le programme alimentaire mondial vient de souscrire un contrat d'assurance-sécheresse au bénéfice de l'Éthiopie, sur le modèle dérivés climatiques ; il propose également une loterie humanitaire pour mobiliser de nouvelles ressources dans la lutte contre la faim des enfants.

D'autres pistes visent à mieux mobiliser, via le secteur financier, l'épargne locale et les concours de la société civile : il s'agit notamment du micro-

crédit, des transferts des travailleurs émigrés, de l'aide humanitaire et, plus généralement, de l'aide privée, dont l'impact est aujourd'hui démultiplié par l'action des grandes fondations américaines. Cette aide de la société civile est essentielle. Si elle est bien traitée fiscalement dans notre pays, il est possible de regretter que la générosité publique reste moins bien protégée que l'épargne publique contre les sollicitations trompeuses et la mauvaise affectation des fonds.

Comment mieux valoriser le potentiel des pays pauvres ?

Une des caractéristiques des pays les plus pauvres est leur forte dépendance vis-à-vis du secteur primaire, qu'il concerne les matières premières ou les ressources agricoles. Alors que le prix des matières premières flambe, le *Rapport moral* revient, malheureusement sans apporter de solutions, sur cette « malédiction » que représente pour ces pays cette dépendance aux matières premières, dont l'exemple récent du Tchad fournit un exemple emblématique.

Les marges de progrès sont plus évidentes dans le domaine agricole où se concentre une large part de la pauvreté. Le problème a une dimension commerciale essentielle, qui renvoie à la responsabilité directe des pays développés : dans le cadre de la négociation de Doha, les soutiens agricoles qui subsisteront inévitablement continueront-ils à se traduire par le déversement d'excédents sur les marchés mondiaux, perturbant profondément les filières des pays pauvres ? Dans ce domaine aussi, les outils de la finance peuvent contribuer à réduire la volatilité des revenus

des producteurs : si les mécanismes traditionnels de stabilisation des prix se sont révélés inopérants, de nouveaux instruments intéressants sont proposés par la France pour le coton. Enfin, dans le domaine de l'accès à l'eau, les financements privés doivent pouvoir être mobilisés à travers de nouveaux cadres juridiques, avec notamment les partenariats publics-privés.

Quelle sécurité juridique pour ces instruments de financement ?

L'une des conditions essentielles de l'efficacité des instruments financiers est naturellement la qualité de la gouvernance et du cadre de droit des pays considérés. La problématique de la corruption étant particulièrement sensible dans les industries extractives, un responsable d'une grande entreprise pétrolière s'exprime sur les initiatives internationales visant à ce qu'elles publient les revenus versés aux États. Le rôle central de l'instauration et du respect dans les pays en développement du droit de propriété est par ailleurs souligné, comme moyen de réinsérer l'important « capital mort » dont disposent les plus pauvres dans le processus productif. Enfin, le *Rapport moral* n'omet pas le débat récent très vif sur les mérites comparés du droit anglo-saxon et du droit français pour favoriser le développement.

LES GRANDS DOSSIERS ÉTHIQUES

La deuxième partie du *Rapport moral* présente comme à l'accoutumée

trois dossiers d'actualité sur des thèmes à forts enjeux éthiques qui ont mobilisé les professionnels de la finance au cours des douze derniers mois : la régulation des industries financières, l'exclusion bancaire et financière, et le rôle nouveau en France de l'activité des fondations et de la philanthropie.

Le chantier de la régulation reste ouvert

Si les grands scandales sont rentrés dans leur phase judiciaire, les industries financières en ressentent toujours les conséquences dans leurs relations avec les régulateurs qui resserrent dans tous les domaines leurs exigences. Entre le souci de l'intégrité du système financier et des intérêts de l'investisseur et la nécessité de préserver le dynamisme des entreprises financières, le curseur est cependant difficile à placer, le rapport coût/avantages des nouvelles règles ne s'appréciant souvent que dans la durée. Face aux limites de l'action répressive des États dans des marchés dérégulés, l'accent est désormais mis de plus en plus sur l'action préventive, à la charge des entreprises financières elles-mêmes, soumises à une nouvelle exigence de conformité à des normes de contrôles internes très strictes : une vraie révolution culturelle à laquelle sont invités tous les établissements financiers.

Pour certains métiers, c'est le cadre institutionnel dans lequel s'exerce l'activité qui apparaît perfectible, quand il ne garantit pas par exemple l'existence d'une analyse financière indépendante ou l'indépendance de cabinets d'audit trop peu nombreux, voire des règles

cohérentes de commercialisation des produits financiers. Dans ces domaines aussi, comme sur la question toujours sensible de la régulation des *hedge funds* abordée en fin de dossier, la nécessité de trouver un terrain d'entente et de coopération entre les régulateurs au niveau international entraîne souvent un décalage préjudiciable entre la fixation de la norme et la réalité des risques.

Une forte mobilisation pour la lutte contre l'exclusion bancaire et financière

En 2005, le soulèvement des banlieues a montré tout près de nous que les pays en développement n'avaient pas l'apanage des zones de pauvreté et d'exclusion. À une moindre échelle certes que les pays les plus pauvres, une part significative de notre population a insuffisamment accès aux services bancaires et au crédit.

Le *Rapport moral* prolonge la réflexion engagée l'année dernière sur ce thème de l'exclusion bancaire et financière. Désormais reconnue au plus haut niveau de l'État comme une composante essentielle de la lutte contre l'exclusion sociale, l'action contre l'exclusion bancaire fait désormais l'objet d'une forte mobilisation de tous les acteurs. Sous l'égide du Comité consultatif du secteur financier, des progrès sont enregistrés dans la connaissance des phénomènes d'exclusion comme dans l'accès aux services bancaires de base. Des propositions intéressantes sont aussi formulées pour favoriser un élargissement responsable de l'accès au crédit aux

populations en situation difficile, sans tomber dans le piège du surendettement. Les fonds budgétaires mis à disposition du Fonds de cohésion sociale soutiennent par ailleurs le développement de microcrédits pour la création d'entreprises et encouragent de nouvelles formes de microcrédits sociaux, encore au stade expérimental, et l'accompagnement des emprunteurs.

Une nouvelle approche du mécénat et de la philanthropie

Le *Rapport moral* aborde enfin la problématique très évolutive du mécénat et de la philanthropie, et de leur relation avec les entreprises. L'amélioration du cadre réglementaire et fiscal du mécénat et de la philanthropie a entraîné en France une multiplication des fondations et un élargissement de l'acte philanthropique aux milieux professionnels, mais nous sommes loin d'avoir comblé notre retard vis-à-vis des pays anglo-saxons. Autrefois réservée aux activités sans but lucratif et sans recherche de bénéfice économique, cette « nouvelle économie du don », investit de nouveaux domaines, recherchant un bénéfice concret humain, social ou environnemental. Elle adopte des modes d'intervention analogue à ceux des entreprises. Comme depuis longtemps aux États-Unis, un nouveau modèle d'engagement social, reposant notamment sur la transmission d'expériences, se met progressivement en place, qui commence à s'investir dans la lutte contre la pauvreté.

Dans ce domaine de la philan-

thropie aussi, comme dans celui de la lutte contre l'exclusion bancaire, ou celui de la lutte contre la pauvreté, la finance investit de nouveaux territoires, au service de l'intérêt général. Ces multiples initiatives

touchent des champs très variés, avec des succès inégaux ; elles ont souvent une valeur d'exemple. Le *Rapport moral sur l'argent dans le monde* s'efforce de s'en faire chaque année l'écho.

Mars 2006

NOTE

1. Selon les mots de Kevin Watkins chargé de coordonner la rédaction du *Rapport mondial sur le développement humain* du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud).

